

I – RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'ORGANISME :	
A – IDENTIFICATION.	PRECISIONS.
<ul style="list-style-type: none"> - Nom : Aux Bonheurs de Dan - Adresse : <ul style="list-style-type: none"> - du siège : 5 Place de l'Étang 06400 Cannes - des établissements : Gbovié, Tori-Bossito, Bénin - Statut juridique : Association loi de 1901 <p>Objet statutaire :</p> <p>« Promouvoir le développement économique et humanitaire par l'Architecture, l'Ingénierie et toutes les activités pouvant y contribuer. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Date de création : 23/10/2008 - Date de publication au Journal officiel : 08/11/2008 - Date de début d'activité : 08/11/2008 - Date de transformation éventuelle : néant - Situation fiscale de l'organisme : <ul style="list-style-type: none"> - Impôt sur les sociétés : sans objet - TVA : - Taxe professionnelle : <p>Dans l'affirmative, préciser s'il y a des secteurs distincts d'activité : sans objet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taxes annexes : - Taxe sur les salaires : - Autres :
B – COMPOSITION DE L'ORGANISME.	PRECISIONS.
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none"> - personnes physiques : 123 - personnes morales : <ul style="list-style-type: none"> - sociétés commerciales : néant - associations : néant - autres (à détailler) : néant 	<p>Membres actifs à jour de leur cotisation début année 2012</p> <p>Liste en annexe</p>
C – QUALITE DES MEMBRES.	PRECISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Sont-ils tous convoqués aux assemblées générales : oui - Sont-ils convoqués individuellement aux assemblées générales : oui - Disposent-ils d'une voix délibérative : oui - Sont-ils éligibles aux organes de direction (Conseil d'administration, bureau) : oui - Ont-ils tous les mêmes droits (droit de vote, éligibilité...) : oui 	
D – MOYENS MIS EN ŒUVRE.	PRECISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel (détail et valeur) : néant - Personnel : néant <ul style="list-style-type: none"> - Effectif : - Le cas échéant, liens de certains membres du personnel avec les dirigeants ou fondateurs et nature de l'emploi exercé : 	

<p>- Locaux : néant - en qualité de propriétaire :</p> <p>- en qualité de locataire (préciser le montant du loyer annuel, le nom du propriétaire, ses relations avec l'organisme et s'il est membre de l'organisme, la fonction qu'il y occupe :</p> <p>sans objet</p>																																																	
II – GESTION DE L'ORGANISME.																																																	
A - DIRECTION.	PRECISIONS																																																
<p>- Indiquer les noms, adresses et activités professionnelles des dirigeants (membres du conseil d'administration ou de tout autre organe similaire), fondateurs et le cas échéant, dirigeants de fait :</p> <p style="text-align: center;">Voir colonne de droite ►</p> <p>- Indiquer si des salariés sont membres du conseil d'administration: non</p> <p>- Dans l'affirmative, préciser à quel titre et dans quelle proportion : sans objet</p> <p>- Indiquer si des dirigeants le sont également dans d'autres organismes à but non lucratif :</p> <p style="text-align: center;">NON</p> <p>- Dans l'affirmative, préciser :</p> <p style="text-align: center;">- lesquels : sans objet</p> <p style="text-align: center;">- Ont-ils des liens juridiques ou économiques avec votre association : sans objet</p>	<p>Conseil d'Administration 2014</p> <table border="0"> <tr><td>a J.E GIRARDOT</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>LUC D'HUYS</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>BRIGITTE LEMAIRE</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>PHILIPPE CHATAIN</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>CATHERINE HOUSSIN</td><td>PAYSAGISTE</td></tr> <tr><td>JACQUELINE BÉGON</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>ANDRÉ BÉGON</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>BERNARD POLENNE</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>FRANÇOISE POLENNE</td><td>RETRAITÉ</td></tr> <tr><td>MICHEL ZUCCO</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>PHILIPPE AFCHAIN</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>CHRISTIANE AFCHAIN</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>PHILIPPE RASCLE</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>BERNARD DERIVIÈRE</td><td>MAITRE D'OEUVRE</td></tr> <tr><td>ROSE-MARIE SGUERSON</td><td>DIRECTRICE AGENCE</td></tr> <tr><td>LINDA FABIAN</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>RICHARD GIORNI</td><td>BUREAU D'ÉTUDES</td></tr> <tr><td>EMELINE VIGNAL</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>VERONIQUE FREMY</td><td>BUREAU D'ÉTUDES</td></tr> <tr><td>ROBERT SUPPA</td><td>BUREAU D'ÉTUDES</td></tr> <tr><td>DAN COSTA-FORU</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>HENRI DALBIES</td><td>ICD-AFRIQUE</td></tr> <tr><td>ALEXANDRE MAUCLET</td><td>ARCHITECTE</td></tr> <tr><td>JOSÉ-LUIS PEREZ</td><td>CONSULTANT</td></tr> </table>	a J.E GIRARDOT	ARCHITECTE	LUC D'HUYS	RETRAITÉ	BRIGITTE LEMAIRE	RETRAITÉ	PHILIPPE CHATAIN	RETRAITÉ	CATHERINE HOUSSIN	PAYSAGISTE	JACQUELINE BÉGON	RETRAITÉ	ANDRÉ BÉGON	RETRAITÉ	BERNARD POLENNE	RETRAITÉ	FRANÇOISE POLENNE	RETRAITÉ	MICHEL ZUCCO	ARCHITECTE	PHILIPPE AFCHAIN	ARCHITECTE	CHRISTIANE AFCHAIN	ARCHITECTE	PHILIPPE RASCLE	ARCHITECTE	BERNARD DERIVIÈRE	MAITRE D'OEUVRE	ROSE-MARIE SGUERSON	DIRECTRICE AGENCE	LINDA FABIAN	ARCHITECTE	RICHARD GIORNI	BUREAU D'ÉTUDES	EMELINE VIGNAL	ARCHITECTE	VERONIQUE FREMY	BUREAU D'ÉTUDES	ROBERT SUPPA	BUREAU D'ÉTUDES	DAN COSTA-FORU	ARCHITECTE	HENRI DALBIES	ICD-AFRIQUE	ALEXANDRE MAUCLET	ARCHITECTE	JOSÉ-LUIS PEREZ	CONSULTANT
a J.E GIRARDOT	ARCHITECTE																																																
LUC D'HUYS	RETRAITÉ																																																
BRIGITTE LEMAIRE	RETRAITÉ																																																
PHILIPPE CHATAIN	RETRAITÉ																																																
CATHERINE HOUSSIN	PAYSAGISTE																																																
JACQUELINE BÉGON	RETRAITÉ																																																
ANDRÉ BÉGON	RETRAITÉ																																																
BERNARD POLENNE	RETRAITÉ																																																
FRANÇOISE POLENNE	RETRAITÉ																																																
MICHEL ZUCCO	ARCHITECTE																																																
PHILIPPE AFCHAIN	ARCHITECTE																																																
CHRISTIANE AFCHAIN	ARCHITECTE																																																
PHILIPPE RASCLE	ARCHITECTE																																																
BERNARD DERIVIÈRE	MAITRE D'OEUVRE																																																
ROSE-MARIE SGUERSON	DIRECTRICE AGENCE																																																
LINDA FABIAN	ARCHITECTE																																																
RICHARD GIORNI	BUREAU D'ÉTUDES																																																
EMELINE VIGNAL	ARCHITECTE																																																
VERONIQUE FREMY	BUREAU D'ÉTUDES																																																
ROBERT SUPPA	BUREAU D'ÉTUDES																																																
DAN COSTA-FORU	ARCHITECTE																																																
HENRI DALBIES	ICD-AFRIQUE																																																
ALEXANDRE MAUCLET	ARCHITECTE																																																
JOSÉ-LUIS PEREZ	CONSULTANT																																																
B - REMUNERATIONS DIVERSES :	PRECISIONS																																																
<p>1°) Dirigeants et fondateurs : sans objet</p> <p>- Montant⁽¹⁾ par dirigeant des rémunérations et indemnités annuelles versées au titre :</p>																																																	
<p>(1) Préciser, en outre, la rémunération totale qu'il perçoit</p>																																																	

<p>- des salaires : sans objet</p> <p>- des honoraires : José-Luis Perez: 3900,00 € pour l'année 2013</p> <p>- des avantages en nature (logement, voiture) ou autres (services gratuits, rémunérations de comptes, ...): sans objet</p> <p>- des remboursements de frais : - forfaitaires : Brigitte Lemaire: 1260,00 € pour l'année 2013</p> <p>2^o) Autres bénéficiaires de versements ou avantages : - Indiquer les noms, raisons sociales, qualités et adresses des principaux bénéficiaires, ainsi que par nature de versements, les montants respectifs attribués aux ayants droits :</p> <p>- Membres : sans objet</p> <p>- Ayants droits : sans objet</p> <p>Autres :</p>	<p>La gestion sur site (Bénin) est assurée de façon permanente par l'un des membres de l'Association qu'il représente sur place. Il contrôle les dépenses locales (factures et décharges établies par le Chef du Village). Il coordonne les actions fixées en Conseil d'Administration et s'assure de la réalisation des objectifs.</p>
<p>C - ATTRIBUTION DE L'ACTIF.</p>	<p>PRECISIONS</p>
<p>Des modalités d'attribution de l'actif, en cas de dissolution ou de liquidation de l'organisme sont-elles prévues ? Si oui, lesquelles ?</p>	<p>Dévolution à une Association ayant des buts similaires</p>
<p>III – ACTIVITES EXERCEES</p>	
<p>Indiquer de manière précise et détaillée :</p> <p>- la (es) activité(s) exercé(es) : - à titre permanent :</p>	<p>Aide au développement sur un territoire rural en Afrique de l'Ouest (Bénin)</p>

<p>- à titre occasionnel : Néant</p> <p>- le lieu de réalisation Gbovié, Tori-Bossito, département Atlantique Bénin, Afrique de l'Ouest</p> <p>- quelle zone géographique couvre(nt) elle(s) : Commune de Tori et limitrophe</p> <p>- Préciser si des entreprises (organismes, sociétés,...) exercent la (les) même(s) activité(s) dans le même secteur.</p> <p>sans objet</p>	
IV – MODALITES D'EXERCICE DE L'ACTIVITE	
A - PRODUIT	PRECISIONS
<p>- Nature de l'activité :</p> <p>- Ventes (préciser la nature des produits vendus) :</p> <p>sans objet</p> <p>- Prestations de services (préciser la nature des prestations) :</p> <p>Formation</p> <p>- Indiquer s'ils sont rendus :</p> <p>- gratuitement : OUI</p> <p>- moyennant le paiement d'une cotisation périodique : NON</p> <p>- Cette (Ces) activité(s) tende(nt)-elle(s) à satisfaire des besoins non ou insuffisamment pris en compte par le marché :</p> <p>Totalement</p> <p>- L'organisme fait-il l'objet d'une reconnaissance ou d'un agrément particulier : NON</p>	

Si oui, joindre une copie du document correspondant.

B - PUBLIC

PRECISIONS

Indiquer de façon précise et détaillée :

- le (les) public(s) concerné(s) :

L'ensemble de la communauté villageoise de Tori-Bossito

- Existe-t-il une condition d'accès aux services ou aux biens fournis par l'association : NON

- Si oui, laquelle (niveau de ressources, appartenance à une catégorie professionnelle, économique ou sociale...) :

sans objet

Indiquer la proportion de chaque public dans les activité(s) concernée(s) :

sans objet

Préciser si les ventes ou prestations sont :

- réservées aux membres :
 - à destination de l'ensemble du public :
- à l'ensemble du public sans distinction

Pour les ventes, préciser le pourcentage du chiffre d'affaires au profit des membres par rapport au chiffre d'affaires total :

sans objet

C RESSOURCES DE L'ORGANISME

PRECISIONS

Préciser :

1°) Les prix pratiqués :

sans objet

2°) Le montant des recettes :

- sur ventes : sans objet
- sur prestations :

3°) Politique des prix : sans objet

- L'organisme pratique-t-il des prix

- Si oui, par quelle autorité :

sans objet

- Les prix découlent-ils de conventions spéciales (si oui, joindre les conventions) :

sans objet

Les prix :

- Sont-ils modulés :

sans objet

- Si oui, suivant quelles modalités :

sans objet

- Sont-ils inférieurs à ceux du marché pour des prestations équivalentes :

sans objet

- Si oui, dans quelle proportion :

sans objet

Le paiement : sans objet

- est-il effectué directement par le bénéficiaire : sans objet

- Si oui, suivant quelles modalités :

4°) Autres ressources financières (montants) :

- Cotisations OUI

- Dons : OUI

- Subventions : NON

- Joindre une copie des conventions (annuelles ou pluriannuelles) ou de la décision d'attribution de la subvention.

- A défaut, préciser :

- la partie versante :

sans objet

- le montant :

<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques de la subvention : sans objet - Recettes de publicité : sans objet - Recettes provenant de manifestations de soutien ou de bienfaisance : sans objet <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manifestations : - Nature : - Durée de chacune : - Revenus fonciers : sans objet - Revenus de capitaux mobiliers : sans objet - Bénéfices agricoles : sans objet - Divers à détailler : sans objet 4°) Mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> - Nature (personnel, locaux, matériels, autres) : sans objet - Origine : (collectivités locales, autre) : sans objet 4°) Echanges de prestations : sans objet 5°) Excédents : <p>Existe-t-il des excédents : sans objet</p> <p>Si oui quelle est leur affectation :</p> 	
D - RECOURS A LA PUBLICITE.	PRECISIONS
<p>Modalités (affiches, tracts, annonces, catalogues médias participation à des foires)</p> <p style="text-align: center;">sans objet</p>	

Destinataires (tout public, membres...) :	
Budget :	sans objet
V - LIENS AVEC DES ORGANISMES TIERS	
Qualité du tiers :	Réseau Ates Mèwy-Yovo Electriciens sans Frontières Rotary club ICD-Afrique Adec Fondation Servir Planet Arcenciel
- Associations :	OUI ►
- Entreprises concurrentielles (sociétés ou autres) :	sans objet
Nature des liens (juridiques, économiques, financiers, autres...) :	
VI. OBSERVATIONS PARTICULIERES (préciser toutes les indications jugées utiles à l'appréciation de la situation de l'organisme) :	
<p>L'action majeure de notre Association pour les trois années à venir consistera à tenter de réduire les causes de la malnutrition constatée localement, des enfants en particulier, et parallèlement de sensibiliser la population aux méthodes de planning familial à travers le projet(*) que nous présentons aujourd'hui à nos Partenaires et Bailleurs de Fonds de l'Aide au Développement.</p> <p>A la lumière du constat que la santé nutritionnelle dépend de la politique agricole locale, concevoir un projet de construction d'un centre de production de farines infantiles implanté dans le périmètre de l'actuelle maternité, sensibiliser les familles aux techniques de la contraception, assurer la diffusion d'autres pratiques agropastorales (l'apiculture, la pisciculture, l'horticulture...) à travers la formation des paysans, procurer grâce à ces nouvelles activités, orientées prioritairement vers les femmes, une source complémentaire de revenus pour les ménages.</p> <p>Le projet ne résoudra pas toutes les difficultés liées aux systèmes agricoles et alimentaires mais il a pour ambition d'agir à l'échelle locale en cohérence avec l'ensemble et de donner une chance d'améliorer de façon durable la qualité de vie des populations.</p> <p>(*) Projet Doubogan, fichier en annexe: <i>12-Projet Doubogan complémentaire à la nouvelle Maternité.pdf</i></p>	

A. Cannes le 2 octobre 2014
Signature et qualité du signataire.

Le Président, Jean Edouard Girardot

